



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
STD/MI

ARRETE PREFECTORAL N° 47-2016-08-24-003

déclarant cessibles en vue de l'expropriation demandée par la commune d'Agen les terrains nécessaires au projet d'aménagement d'une placette rue puits du saumon et rue des augustins à Agen

Le Préfet de Lot-et-Garonne,
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code de l'expropriation ;

VU le PLUI de l'Agglomération d'Agen ;

VU la délibération du conseil municipal d'Agen en date du 19 septembre 2016;

VU les pièces du dossier d'enquête préalable à la DUP et d'enquête parcellaire

VU la décision du Président du Tribunal Administratif de Bordeaux en date du 17 mai 2016 portant désignation de M. Bernard LINARES, retraité, ancien ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État en qualité commissaire enquêteur titulaire et de M. Bernard HAAGE, retraité, ancien directeur de préfecture, en qualité commissaire enquêteur suppléant;

VU l'arrêté préfectoral n° 47-2016-06-07-001 du 07 juin 2016 portant ouverture de l'enquête publique unique, préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'arrêté de cessibilité concernant le projet ;

VU le rapport et les conclusions favorables du commissaire enquêteur en date du 29 juillet 2016 ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sont déclarées cessibles en vue de l'expropriation pour cause d'utilité publique, au profit de la commune d'Agen ou de son concessionnaire, les terrains désignés à l'état parcellaire ci-annexé et nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement d'une placette rue puits du saumon et rue des augustins à Agen.

ARTICLE 2 :Le présent arrêté sera affiché en mairie, par les soins du maire de la commune d'Agen. Il sera en outre publié au recueil des actes administratifs de l'État en Lot-et-Garonne.

Il sera notifié par les soins de l'expropriant aux propriétaires concernés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture et le maire de la commune d'Agen, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

AGEN, le **24 AOUT 2016**

Pour le Préfet absent,
le secrétaire général



Jacques RANCHERE

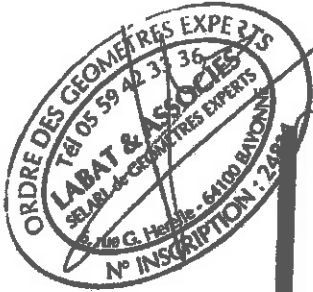
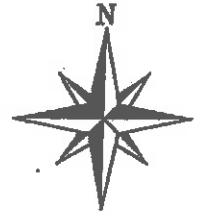
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE

COMMUNE D'AGEN

PLAN PARCELLAIRE

SECTION BK




Echelle du 1/500e



DESIGNATION CADASTRALE : Section BK . N° 545, 546 et 662 Contenance cadastrale totale: 2a56ca



Plan dressé et dessiné le 23/06/2016 par :

-  Périmètre du Projet
-  Parcelle à acquérir (S°BK n°546)
-  Parcelles en cours d'acquisition (S°BK n°545 et 662)

LA
SARL LABAT & ASSOCIES
6, Rue Georges Herelle
64 100 BAYONNE
Tél 05 59 42 33 36
Fax 05 59 42 27 95
E-mail bayonne@labat-associes.com

GÉOMÈTRE - EXPERT
Jérôme LABAT



SARL LABAT & Associés

6, rue Georges Hérelle
64100 BAYONNE

Tél. : 05 59 42 33 36

Fax : 05 59 42 27 95

bayonne@labat-associés.com

Le Commissaire Enquêteur

Bernard LINARÉS

ETAT PARCELLAIRE

PARCELLES EN COURS D'ACQUISITION

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
1	BK	545	0ha00a52ca	Sol	1 rue puits du saumon

LISTE DES TITULAIRES DE LA PARCELLE BK 0545

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom du conjoint	Droit	Adresse des titulaires de droit
EL MEKKAOUI NORDINE	M	16/09/1973	047 NERAC		P	HALL 11 APPT 177 10 RUE TOURNEUX 75012 PARIS

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
1	BK	662	0ha00a98ca	Sol	1b rue puits du saumon

LISTE DES TITULAIRES DE LA PARCELLE BK 0662

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom du conjoint	Droit	Adresse des titulaires de droit
EL MEKKAOUI NORDINE	M	16/09/1973	047 NERAC		P	HALL 11 APPT 177 10 RUE TOURNEUX 75012 PARIS

Surface Totale 150 m²





GEOMETRES EXPERTS

BORNAGE TRAVAUX FONCIERS LOTISSEMENT

MAITRISE D'OEUVRE VRD TOPOGRAPHIE

LEVE D'INTERIEUR LEVE D'ARCHITECTURE COPROPRIETE

LOI CARREZ EXPERTISES IMMOBILIERES

SARL LABAT & ASSOCIÉS

6, rue Georges Hérelle
64100 BAYONNE

Tél.: 05 59 42 33 36

Fax : 05 59 42 27 95

bayonne@labat-associes.com

ETAT PARCELLAIRE

PARCELLE A ACQUERIR

Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
1		BK	546	0ha01a06ca	Sol	2b rue des augustins

LISTE DES TITULAIRES DE LA PARCELLE BK 0546

Raison sociale	Numéro SIREN	Sigle	Droit	Adresse des titulaires de droit
LES COPROPRIETAIRES	U04106779		P	2B RUE DES AUGUSTINS 47000 AGEN

Identifiant de la Parcelle				N° du lot	Type	Quote-part
1		BK	546	1	lot bâti	800/ 1000
				2	lot bâti	200/ 1000

LISTE DES TITULAIRES DES LOTS BK 0546 N°1 ET N°2

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom du conjoint	Droit	Adresse des titulaires de droit
ASSERMOUH MOHAMED	M	16/09/1969	099 MAROC	SELBOUK FATIMA	PI	4 RUE MAL JOFFRE 33140 VILLENAVE D'ORNON
SELBOUK FATIMA	F	04/04/1966	099 MAROC	ASSERMOUH MOHAMED	PI	4 RUE MAL JOFFRE 33140 VILLENAVE D'ORNON

